

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU NORD - ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES**VILLE DE THiant**
EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**Date de séance : 30 juin 2026****Date de la convocation :** 26 juin 2026
Date de l'affichage : 26 juin 2026

Nombre de conseillers	En exercice :	23
	Présents :	20
	Votants :	23 (dont 3 pouvoirs)

L'an deux mil vingt-six, le trente juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Thiant, régulièrement convoqué, s'est réuni en la salle du conseil, rue Anatole France à THiant, sous la Présidence de Monsieur Jimmy LAURENT, Maire de la Commune.

Présents: Monsieur Jimmy LAURENT, Monsieur Jean-Michel HARBONNIER, Madame Pauline LEROY, Madame Nathalie SOURISSE, Monsieur Jean-Louis DANGLETERRE, Madame Laetitia BATAILLE, Monsieur Raphael BALBONA, Madame Virginie LARIVE, Monsieur Frédéric MASCLET, Monsieur Pascal LION, Madame Sana DELROT, Madame Annie COLEAU, Monsieur Sébastien FRANCOIS arrivé à 18h45 avant le vote de la délibération n°2, Madame Marie-Blanche LEDUC, Monsieur Laurent CORBIER, Madame Catherine BRABANT, Monsieur Dimitri DESSAINT, Monsieur Philippe WAELEKENS, Madame Lucie LUCI, Madame Emilie VANDEVOORDE

Excusés : Madame Françoise BAR-DESESPRINGALLE donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel HARBONNIER
Madame Emilie LEBRUN, donne pouvoir à Monsieur Jimmy LAURENT
Monsieur Alain DUPONT, départ à 19h15 avant le vote de la délibération n°4, donne pouvoir à Monsieur Jean-Louis DANGLETERRE

Secrétaire de séance : Madame Nathalie SOURISSE

Objet : Sollicitation de soutien financier du Département du Nord dans le cadre de l'informatisation initiale de la bibliothèque

Rapporteur : Jimmy LAURENT

Rapport de présentation :

Un contrat d'objectif a été signé avec le Département du Nord en date du 15/12/2023. A ce titre, la commune bénéficie des services de la Médiathèque départementale qui accompagne et conseille les bibliothèques/médiathèques du territoire, forme les personnels (bénévoles et salariés), prête des documents, des outils d'animation, des expositions.

Les bibliothèques/médiathèques sont des lieux d'accès à la culture, facilement accessibles répondant également à des enjeux sociaux et éducatifs.

Le développement de l'accessibilité numérique des bibliothèques/médiathèques partenaires est l'un des objectifs du Département du Nord qui a obtenu par le ministère de la Culture la labellisation BNR – Bibliothèque Numérique de Référence – et, à ce titre, encourage et accompagne l'informatisation des bibliothèques signataires des nouveaux contrats d'objectifs.

Monsieur le Maire remercie madame Annie COLEAU pour le travail effectué sur ce dossier.

Vu la loi 2021-1717 du 21 décembre 2021 sur les bibliothèques et le développement de la lecture pour tous, dont l'objet est de garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, aux loisirs mais également à la recherche et aux savoirs, notamment dans ses articles 2 et 3 de ladite loi.

Considérant l'utilité de la bibliothèque de Thiant sur le territoire au service des habitants,

Considérant les évolutions du rôle des bibliothèques, le développement du numérique et la nécessité de moderniser la bibliothèque de la commune,

Considérant le dispositif d'accompagnement à l'informatisation initiale proposée par le Département du Nord,

Il est proposé au conseil municipal :

- D'autoriser l'informatisation de la bibliothèque,
- D'autoriser l'inscription de la dépense au budget de la commune,
- De solliciter le soutien financier du Département du Nord au meilleur taux,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette demande d'aide financière octroyée par le Département du Nord.

Le conseil municipal après en avoir délibéré,
par 23 voix pour dont 3 pouvoirs, 0 voix contre, 0 abstention

AUTORISE l'informatisation de la bibliothèque,

AUTORISE l'inscription de la dépense au budget communal,

SOLLICITE le soutien financier du Département du Nord au meilleur taux,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette demande d'aide financière octroyée par le Département du Nord

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal

Le Maire,



Jimmy LAURENT